

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 951
VENDREDI 6 AVRIL 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

Nous soutenons François Hollande

« C'est un comité équilibré, représentatif de la réalité du Finistère, de ses territoires, de sa riche diversité, que j'ai l'honneur de présenter », a résumé Louis Le Pensec, le 31 mars, à Châteaulin, en dévoilant officiellement, avec Marc Coatanéa, mandataire départemental de François Hollande, la liste des membres du comité de soutien finistérien à François Hollande.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 5/04/2012



Une partie du comité de soutien à François Hollande, le 31 mars à Châteaulin

Les 55 Finistériennes et Finistériens qui ont accepté de rejoindre ce comité de soutien (voir la liste sur ps29.org) considèrent que « **François Hollande est le plus apte à conduire la France vers un autre destin, celui du redressement d'un pays abîmé aux inégalités révoltantes, celui d'une démocratie respectée par tous et respectueuse de chacun** », a rappelé l'ancien ministre.

Ces responsables associatifs, artistes, agriculteurs, scientifiques, élus, se sont retrouvés autour de cette déclaration commune. « **Le mandat de l'actuelle présidence de la République s'achève. Il laisse notre communauté nationale plus éclatée et une société plus inégale. Les Français devront choisir, dans quelques semaines, un autre destin. Ils veulent une République qui garantisse leur unité et un État qui respecte leur diversité. Ils veulent un meilleur avenir pour la jeunesse. Ils sont attachés aux valeurs de laïcité et de solidarité en restant ouverts sur le monde. Ils sont fidèles à l'engagement européen en souhaitant que l'Union reste un outil de paix et devienne un outil de croissance. Ils veulent une démocratie respectée par tous et respectueuse de chacun. Ils veulent une politique qui rassemble et non qui divise.**

Aujourd'hui, François Hollande incarne ce moment de notre histoire. Il doit redonner sa fierté à la France. Nous lui apportons notre soutien pour qu'il préside, demain, à la destinée de la République française. » 🌹



Dossier de la semaine

*Maintenant,
il faut réparer*



Vie de la Fédération

*La campagne,
c'est maintenant*



Interview

*Il faut déprécier
Pôle emploi*

Avec Yannick Jeusset

Normal

François Hollande sera un président « normal » et ne présidera pas comme Nicolas Sarkozy. Car, dans l'Histoire de la V^e République, ce quinquennat restera comme « anormal ». La constitution n'a pas prévu que la moindre décision administrative soit validée par un conseiller du président de la République. Ou que l'Élysée impose ses candidats pour chaque élection, comme les Bretons ont pu le constater lors des dernières régionales.

En annonçant qu'il sera un président « normal », François Hollande veut redonner à toutes les institutions le rôle qu'elles doivent jouer dans une démocratie « normale » : le président préside, le gouvernement gouverne, le parlement légifère et les partenaires sociaux négocient.

PS29

Immigration : savoir accueillir



L'immigration, une chance pour la France ? C'est pour évoquer cette question, que Patricia Adam a invité, le 29 mars, Kofi Yamgnane, membre de l'équipe de François Hollande, et Jean-Yves Varin, responsable de la Ligue des Droits de l'Homme, à animer une réunion publique à Brest.

« Dans l'Histoire de l'immigration, les périodes de crises économiques ont toujours été marquées par des réflexes xénophobes », a rappelé Jean-Yves Varin. Ce fut le cas dès la fin du XIX^e siècle. A l'époque, les Italiens ou les Polonais étaient traités de ritals ou de polaks.

« Ma grand-mère était polonaise et je suis mariée à un Italien », a souligné Patricia Adam. La députée de Brest a rappelé ce que représente, aujourd'hui, l'immigration en France. Chaque année, 100 000 personnes quittent le territoire français et 200 000 y arrivent, ce qui correspond, depuis plusieurs années déjà, à un solde de 100 000 personnes. De qui s'agit-il ? D'étudiants, pour la moitié d'entre eux, de salariés venus travailler en France ou des conjoints. En ce qui concerne l'immigration illégale, par définition impossible à évaluer, les estimations varient entre 200 et 400 000. Le nombre de reconduites aux frontières est stable et avoisine les 32 000. « Dont la moitié pour Mayotte », précise la députée de Brest.

« Depuis les années 30, les étrangers représentent environ 7% de la population », a rappelé Kofi Yamgnane. Il existe, aujourd'hui, des difficultés car la France accueille des individus mais, dans la pratique, ce sont des communautés. Or, il est naturel pour des personnes qui arrivent dans un nouveau pays de se retrouver entre eux. « C'est vrai pour les Noirs en France, mais ça l'est aussi pour les Blancs en Afrique », a noté l'ancien ministre qui a également insisté sur les ravages de l'immigration, dans les pays d'origine. « Nous devons mettre en place une politique d'aide au développement de manière à éviter la fuite des cerveaux qui a des conséquences dramatiques, en particulier en Afrique », a indiqué Kofi Yamgnane.

Pour la gauche, l'immigration ne doit pas servir à exciter les peurs et le rejet des autres. Les propos de Nicolas Sarkozy, durant cette campagne, sont particulièrement inquiétants. La France doit accueillir dignement ceux qui choisissent d'y vivre.

Maintenant, il faut réparer

« Tout est difficile, mais si on n'essaye pas, ce sera impossible ». Fort de cette conviction, Axel Kahn, ancien président de l'université Paris 5 Descartes, s'est lancé dans la campagne électorale aux côtés de François Hollande, en particulier, autour des thèmes de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Axel Kahn à la station biologique de Roscoff

« Et il est vrai que dans ces domaines, la tâche, pour rattraper les années perdues par la droite, sera immense », a-t-il expliqué, en compagnie de Patricia Adam, à Brest et de Marylise Lebranchu, à Roscoff, à la station biologique et en réunion publique à Saint-Pol-de-Léon. C'est aussi l'état d'esprit dans lequel Jean-Jacques Urvoas est intervenu, le 27 mars, à Brest pour expliquer que la question de l'insécurité est certes complexe, mais nécessite de la part de la gauche des réponses claires.

Le dogme libéral est incompatible avec la recherche. Il y a encore 30 ou 40 ans, les grands groupes industriels, voire certaines PME, parvenaient encore à financer la recherche. Mais, aujourd'hui, ce n'est plus possible. **« L'actionnaire abhorre le risque et veut toucher ses dividendes le plus vite possible »,** a rappelé Axel Kahn. Or, la recherche implique, automatiquement, une part d'incertitude. Par conséquent, seul l'État peut financer la recherche qui aura ensuite des applications concrètes dans l'industrie.

Avec le crédit impôt recherche, l'État aide, d'une certaine manière, la recherche. En effet, il est permis de douter de l'efficacité de ce mécanisme car il n'existe pas d'évaluation de cet outil qui coûte, tout de même, 6 milliards d'euros. Le gouvernement s'est toujours refusé à pratiquer la

transparence dans ce domaine. La Cour des comptes a dénoncé l'opacité de ce système et a même laissé entendre qu'il pourrait être détourné et servir à accorder des aides déguisées aux entreprises, en totale contradiction par rapport à la législation européenne.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, Axel Kahn a rappelé que l'autonomie des universités ne serait pas remise en cause. **« L'autonomie, en elle-même, est une idée de gauche »,** a rappelé l'ancien président de Paris 5. Mais, à condition de donner aux facs les moyens de dispenser un enseignement de qualité et d'effectuer des travaux de recherche.

Priorité de Nicolas Sarkozy en 2007, la sécurité restera comme l'un des principaux échecs de son quinquennat. Jean-Jacques Urvoas, secrétaire national du PS à la sécurité, aborde ce sujet avec humilité. **« Il faudra plusieurs années pour que le droit à la tranquillité soit effectif partout »,** a-t-il prévenu, précisant qu'il pensait surtout à des quartiers de la région parisienne ou du sud de la France et pas au Finistère. Contrairement à Nicolas Sarkozy, qui tient des discours mariaux mais agit peu, la gauche fait preuve de pragmatisme sur cette question. **« Pour élaborer nos propositions, nous nous sommes tournés vers les élus socialistes qui sont confrontés, quotidiennement, à ces questions, qui inventent de nouvelles solutions et qui sont, régulièrement, réélus ».**



Jean-Jacques Urvoas, à Brest le 27 mars

Quelle est la doctrine du Parti Socialiste en matière de sécurité ? **« Elle tient en quatre mots »,** a résumé Jean-Jacques Urvoas. La prévention autant que possible. La dissuasion autant que souhaitable. La sanction dès que nécessaire. Et la réparation tant vis-à-vis des victimes que de la société. 🇫🇷

La campagne, c'est maintenant

Il ne reste que deux semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle. Les résultats, au soir du 22 avril, seront particulièrement importants. Plus le score de François Hollande sera élevé, plus la dynamique du second tour sera victorieuse. C'est donc maintenant qu'il faut convaincre les électeurs de voter pour François Hollande.

Alors que les dix candidats disposent d'un temps de parole identique dans les médias, le Parti Socialiste a décidé d'aller à la rencontre des électeurs. En effet, avec ses militants et ses élus, le PS est le seul parti à pouvoir établir un contact direct avec les Français.

D'abord, en se rendant chez eux, en porte-à-porte, pour leur rappeler les enjeux de cette élection. Durant cette campagne le PS forme les militants qui le souhaitent pour apprendre à aller aux devants des électeurs.



Mille et une façons de faire campagne pour François Hollande

Mais les méthodes plus traditionnelles restent tout aussi importantes, qu'il s'agisse des distributions de tracts sur les marchés, dans les boîtes aux lettres ou les collages d'affiches. Ou encore des réunions publiques qui permettent soit de présenter, de manière générale, le projet de François Hollande, soit d'insister sur un aspect particulier comme le firent Axel Kahn sur la science, à

Saint-Pol-de-Léon, Kofi Yamgnane sur l'immigration, à Brest, ou Emmanuel Todd sur la place de la France dans le monde, à Quimperlé.

La campagne se joue aussi sur internet. Les internautes peuvent trouver sur le site www.ps29.org les principaux discours et interviews de François Hollande. Sur toushollande.com, ils peuvent partager

des photos, des vidéos et des argumentaires sur les réseaux sociaux. Les électeurs qui ne pourront se rendre dans leur bureau de vote doivent, dès maintenant, effectuer les démarches pour établir une procuration. Les résultats, au soir du 22 avril, seront déterminants pour l'issue de ce scrutin, le 6 mai. C'est donc maintenant qu'il faut convaincre ceux qui pourraient être tentés par l'abstention, de voter pour François Hollande. 🌸

Interview

Il faut déprécariser Pôle emploi

Avec Yannick Jeusset

« Nous n'avons pas les moyens d'accomplir nos missions », ont expliqué les représentants du SNU Pôle emploi, lors de leur rencontre avec Benoît Hamon, à Brest le 21 mars.

Cap Finistère : Vous avez beaucoup insisté sur les EID.

Yannick Jeusset (responsable régional du SNU) : Oui. Il s'agit des Entretiens d'Inscription et de Diagnostic. Auparavant, les demandeurs d'emploi rencontraient un spécialiste de l'indemnisation, puis dans la foulée, un autre agent pour préparer leur recherche d'emploi. Mais, nous sommes confrontés au dogmatisme des dirigeants qui ont voulu la fusion ANPE/ASSEDIC et qui veulent, à tout prix, imposer le métier unique.

Ces EID ont été mis en place sans formation et le temps pour chaque entretien est bien trop limité. Les demandeurs d'emploi souhaitent connaître le montant de leur indemnisation mais nous ne pouvons pas

toujours répondre avec précision.

En outre, alors que la fusion commençait à peine à fonctionner, ces entretiens uniques provoquent des tensions au sein des agences entre les ex-ANPE et les ex-ASSEDIC. A croire que les promoteurs de cette initiative cherchaient à déstabiliser Pôle emploi.

Cap Finistère : Comment expliquer la détérioration des conditions de travail ?

Yannick Jeusset : Depuis la fusion, il y a une vraie perte de sens de notre mission. Nous n'avons pas les moyens d'accompagner les demandeurs d'emploi. On constate une augmentation alarmante des agressions, tant verbales que physiques contre les agents, avec tout le stress que cela provoque. Déjà, fin 2009, un cabinet indépendant avait mis en évidence les risques psycho-sociaux. En Bretagne, nous venons d'obtenir qu'une nouvelle étude soit menée. Nous attendons beaucoup de ce travail car, malgré nos avertissements, notre parole est mise en doute. Enfin, nous

démonstrerons que les agents de Pôle emploi souffrent de leurs conditions de travail.

Cap Finistère : Quelles seraient pour vous les priorités pour améliorer le fonctionnement de Pôle emploi ?

Yannick Jeusset : D'abord, redonner du sens à notre mission qui consiste à être un service public, au service des citoyens. Ensuite, il est urgent de déprécariser Pôle emploi. Des agents, en CDD de trois mois, sont en poste à l'accueil, alors qu'il faudrait au contraire confier cette tâche à des personnels chevronnés. Nous formons des agents et lorsqu'ils sont opérationnels, ils sont remplacés par d'autres. Il faudra également procéder à des créations de postes : alors que Christine Lagarde avait fixé à 60 le nombre de demandeurs d'emploi suivis par un agent, il n'est pas rare aujourd'hui, de voir des portefeuilles de 180, voire 200 demandeurs d'emploi. 🌸



Agenda

6 avril

18 h 00 : Réunion publique « La mer, source de croissance dans le programme de François Hollande », à Douarnenez, Maison du nautisme, avec Isabelle Thomas, vice-présidente de la Région Bretagne chargée de la mer, Pierre Karleskind et Annick Le Loch.

7 avril

10 h 00-12 h 30 : « Comment préserver l'agriculture dans les communes littorales? », réunion UESR animée par François Marc et François Collec, à la mairie de Hanvec.

22 avril

Premier tour de l'élection présidentielle (si vous êtes absent pensez aux procurations). <http://www.procurations2012.fr>

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 951 - Vendredi 6 avril 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste



En bref

Réunions publiques

- **Vendredi 6 avril à 18 h 00 :** Isabelle Thomas, Annick Le Loch et Pierre Karleskind en réunion publique sur « La mer source de croissance, dans le programme de François Hollande » à Douarnenez, maison du nautisme.

- **Mardi 10 avril à 18 h 00 :** Jérôme Cahuzac avec Patricia Adam et Chantal Guittet, à Guipavas salle de l'Alizé et à 20 h 30 avec François Marc et Jean-Jacques Urvoas à Quimper, salle du Chapeau rouge.

- **Mercredi 11 avril à 18 h 00 :** Jean-Jacques Urvoas en réunion publique sur le projet de François Hollande à Quimper Ergué-Armel, mairie (salle des mariages).

- **Mercredi 11 avril à 18 h 30 :** Richard Ferrand en réunion publique sur le projet de François Hollande à Pleyben.

- **Mercredi 11 avril à 20 h 30 :** Jean-Jacques Urvoas en réunion publique sur le projet de François Hollande à Clohars-Fouesnant, centre socio culturel.

- **Mercredi 11 avril à 18 h 00 :** Jean-Pierre Sueur et Chantal Guittet en réunion publique sur le thème de la santé et la dépendance à Landivisiau, salle Lyautey (derrière le cinéma, place Lyautey).

- **Jeudi 12 avril à 18 h 00 :** Marylise Lebranchu en réunion publique sur le projet de François Hollande à Guiclan

- **Jeudi 12 avril à 18 h 00 :** Jean-Luc Fichet et Gwenegau Bui en réunion publique sur le projet de François Hollande à Locquirec, salle Bilzic.

- **Jeudi 12 avril à 19 h 00 :** François Marc et Richard Ferrand en réunion publique sur le projet de François Hollande, à Crozon-Morgat.

- **Jeudi 12 avril à 20 h 30 :** Jean-Jacques Urvoas en réunion publique sur le projet de François Hollande à Pluguffan, Maison des associations du Pouldu.

- **Vendredi 13 avril à 18 h 30 :** Jean-Jacques Urvoas en réunion publique sur le projet de François Hollande à Pleuven, salle JL Lannurien.

- **Vendredi 13 avril à 20 h 30 :** Jean-Jacques Urvoas en réunion publique sur le projet de François Hollande à Fouesnant, salle du restaurant scolaire.

- **Lundi 16 avril à 20 h 30 :** Jean-Jacques Urvoas en réunion publique sur la sécurité à Plabennec.

- **Mardi 17 avril à 20 h 30 :** François Marc, Gilbert Monfort et Michel Loussouarn en réunion publique sur le programme économique et fiscal de François Hollande à Rosporden, à la remise du moulin.

- **Mercredi 18 avril à 18 h 30 :** Jean-Jacques Urvoas en réunion publique sur le projet de François Hollande à Langolen, salle de la mairie.

- **Mercredi 18 avril, à 20 h 30 :** Jean-Jacques Urvoas en réunion publique sur le projet de François Hollande à Édern, Espace André Angot.

Les socialistes pour les langues et cultures régionales



Les socialistes finistériens étaient nombreux, le 31 mars à Quimper, à la manifestation pour les langues et cultures régionales qui a rassemblé plus de 10 000 personnes.

Au même moment, Bernard Poingnant représentait François Hollande à la manifestation de Toulouse.

« François Hollande a déjà déclaré, à trois reprises, qu'il était favorable à la ratification des 39 articles (sur les 98) de la Charte de ces langues adoptée par le Conseil de l'Europe en 1992. La signature de la France a été faite le 7 mai 1999, à Bucarest, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création du Conseil de l'Europe. Au 14 mars 2012, 33 pays sur 47 avaient signé un certain nombre d'articles de la Charte, 25 avaient procédé à une ratification », a rappelé le maire de Quimper.

Nicolas Sarkozy, quant à lui dans son discours à Marseille, le 19 février 2012, a eu cette phrase d'exclusion : « Quand on aime la France on ne propose pas de ratifier la Charte des langues régionales ». Les électeurs apprécieront.

Annonces légales & judiciaires

ART SONIK
SAS au capital de 3 000 euros
26, rue Bugeaud
29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 29 mars 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

ART SONIK.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Siège : 26, rue Bugeaud - 29200 BREST.

Durée : 99 ans.

Capital : 3 000 euros.

Objet : Édition musicale, protection, suivi, gestion et exploitation des œuvres et des droits de propriété intellectuelle des artistes, valorisation des œuvres et leur promotion auprès du public.

Exercice du droit de vote : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses actions sont inscrites en compte. Le droit de vote attaché à chaque action est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Tout projet de cessions d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix, le cédant prenant part au vote et ses actions étant prises en compte pour le calcul de la majorité requise.

Président : Monsieur Philippe ARTERO, né le 28 juin 1952 à ATHIS MONS (91), demeurant 64, rue Massillon - 29200 BREST.

RCS : BREST.

Pour avis,
Le Président.

Le 29 mars 2012 il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL STEREM.

Siège social : 18, rue de Pont Aven - 29910 TREGUNC.

Objet : Débit de boissons, pizzeria, restaurant, crêperie, vente à emporter.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 100 euros.

Apports en numéraire : 100 euros par Monsieur BRÉBANT Stéphane (60 euros) et Monsieur REIMEL Rémy (40 euros).

Gérant : Monsieur BRÉBANT Stéphane demeurant 34, rue Albert Robida - 95100 ARGENTEUIL.

J.GUITARD, A.COLON de

FRANCIOSI, M.DUMONT,

G.STEPHAN, M.LE FELLIC-ONNO

Société d'Avocats

Avocats au Barreau de VANNES

61, rue Anita Conti

Parc Tertiaire de Laroiseau 2

56003 VANNES CEDEX

Tél. 02 97 54 07 02

SELARL TY MAJ

Société d'Exercice Libéral

à Responsabilité Limitée

au capital de 69 000 euros

Siège social : 63, rue du Général de Gaulle

29120 PONT L'ABBÉ

RCS QUIMPER 517 791 828

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 mars 2012, la collectivité des associés a décidé et réalisé :

Une augmentation du capital social de 138 000 euros par voie de capitalisation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 69 000 euros.

Nouvelle mention : Capital social : 207 000 euros.

La Gérance.